

La Rochelle le 15 mai 2020

collège  
Samuel de Missy

académie  
Poitiers  
Éducation  
nationale



Rue du bois l'Épine  
17028 LA ROCHELLE

Tél. 05 46 43 00 45

Courriel :

ce.0170088d@ac-poitiers.fr

Le Principal

Aux

Parents des élèves

**OBJET : protocole sanitaire de réouverture du collège à partir du 18 mai**

Madame, Monsieur, chers parents d'élèves,

J'espère que, dans ce contexte si particulier, vous allez pour le mieux et que vous avez pu vous préserver.

Conformément au plan de réouverture des établissements scolaires et de l'organisation du protocole sanitaire validé lors du Conseil d'Administration du 14/05/2020, le collège Samuel de Missy recommencera à accueillir des élèves, de façon progressive, **à partir du 18 mai 2020 semaine B.**

Nos salles de classe ne pouvant pas recevoir plus de 12 élèves selon les nouvelles règles établies, les élèves accueillis répondront aux critères de priorité suivants :

- Les élèves 5<sup>èmes</sup> et les 6<sup>èmes</sup> volontaires selon le sondage du 3 mai 2020
- Les enfants des professions prioritaires

**Pour tous les autres élèves, la continuité pédagogique sera poursuivie.**

Les élèves seront accueillis par demi-classe (*groupe de sciences*) et en demi-journée selon un nouvel emploi du temps adapté. **En conséquence, il n'y aura pas de service de restauration.**

Vous trouverez le nouvel emploi du temps dans l'espace parents et l'espace élèves car l'emploi du temps habituel pronote ne sera plus valide.

Afin d'éviter les brassages de population, les horaires d'entrées, de sorties et de récréation sont décalés par niveau.

**Les élèves pour leur sécurité et celle des autres devront impérativement :**

- porter un masque fourni par les familles, pour entrer au collège
- respecter les gestes barrières
- appliquer les sens de circulation de l'établissement et de la salle de classe affectée à chaque groupe

Lorsqu'une séance d'EPS est inscrite à l'emploi du temps, l'élève doit venir en tenue de sport car les vestiaires ne seront pas accessibles.

La fontaine à eau étant proscrite, votre enfant pourra s'il le souhaite apporter une bouteille d'eau pour son usage personnel.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans l'établissement scolaire. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre au collège, que vous devrez aviser immédiatement par téléphone.

Je vous engage à prendre connaissance et expliquer le protocole sanitaire du collège (mis en ligne dans communication parents de pronote) à votre enfant.

**Nous comptons sur votre soutien de parent pour que l'établissement puisse faire respecter scrupuleusement les gestes barrière par vos enfants.** A leur arrivée en cours le 18/05, un temps de sensibilisation sera dévolu à réexpliquer ces nouvelles données pour se protéger et protéger les autres.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Cordialement.

Hélène ROBERT, Principal